

Un outil pour l'action syndicale européenne

Vous êtes syndicaliste et l'actualité sociale vous intéresse. Vous souhaitez connaître les réformes en cours dans les autres pays européens en matière de retraites et de protection sociale, les stratégies retenues pour créer des emplois ou partager le travail. Vous êtes persuadés qu'il est important de suivre comment les autres syndicats abordent le défi de la mondialisation. Alors ne cherchez plus, le site www.ires-fr.org de l'IRES est une mine d'informations et de réflexions à fréquenter sans modération.

L'Institut de recherches économiques et sociales a été créé en 1982 pour répondre aux besoins exprimés par les organisations syndicales représentatives dans le domaine de la recherche économique et sociale. Il opère soit directement, soit en finançant des programmes propres à chaque organisation contre l'engagement de mettre à disposition de tous leurs résultats. Il est le correspondant en France de l'Observatoire européen des relations industrielles.

Sa *Lettre trimestrielle*, consultable directement sur le site comme l'ensemble de ses publications, présente les travaux en cours. Elle actualise ainsi les articles de la revue trimestrielle, qui donne des articles de fond sur la conjoncture sociale et les stratégies syndicales. S'est ajoutée au fil du temps une *Chronique internationale* qui offre une ouverture sur l'étranger particulièrement bienvenue.

Dans son numéro de novembre 2003 cette dernière propose une analyse bien documentée et claire de la réforme des retraites de Lula au Brésil. Elle n'est pas sans rappeler pour un lecteur français les enjeux d'une solidarité lucide entre salariés du public et du privé. A noter également un éclairage sur la réforme de l'Etat-Providence lancé par le chancelier Schröder. Elle a bousculé le monde syndical allemand même si ce dernier partage les prémisses de départ à savoir l'idée de favoriser la création d'emploi en diminuant le taux des prélèvements sociaux. L'article sur l'Autriche montre comment le partenariat social fortement ancré dans les esprits a été mis récemment à rude épreuve à l'occasion de la réorganisation des chemins de fer en application de la directive européenne.

La livraison de janvier 2004 rend compte du dernier accord national conclu en octobre dernier par les partenaires sociaux et le gouvernement aux Pays-Bas. Sa décision phare a été, dans un contexte économique très dégradé, le choix d'un gel des salaires pendant deux ans. Même si ce n'est pas la première fois qu'un tel choix est retenu, l'innovation est venue de la centrale syndicale FNV de consulter chacun de ses 1,2 million d'adhérents. Le référendum a confirmé cette orientation à une courte majorité (51,6% contre 47%). Choisir la démocratie syndicale et revaloriser le rôle de l'adhérent, une telle démarche n'a pas

fini de soulever des questions au sein de la FNV comme en dehors du syndicat. A noter dans ce numéro une réflexion bilan sur la CES, à l'issue de son dernier congrès de Prague en mai 2003 qui a été marqué par l'arrivée d'une nouvelle équipe succédant au tandem constitué par Emilio Gabaglio et notre camarade Jean Lapeyre. C'est l'occasion de saisir les mutations importantes du syndicalisme européen, qui a pesé de tout son poids en faveur de la construction d'une Europe fédérale et sociale, et qui, avec son élargissement réussi à l'Est, bien avant celui des pays candidats, regroupe aujourd'hui la

quasi-totalité des salariés de notre continent

On se rend compte, à la lecture de ces articles, que la construction de l'Europe sociale passe par des défis similaires au delà de ses cultures nationales. En favorisant une ouverture intellectuelle aux réalités de nos voisins, cette chronique apporte une bouffée d'air dans des débats français souvent tentés par une approche hexagonale restrictive. Elle contribue à sa façon à créer un espace public européen, indispensable en ces temps difficiles pour l'avenir institutionnel de l'Union et le modèle social européen.

Catherine Maurey

Valeurs d'image, valeurs de réputation De la confiance en entreprise

Certaines entreprises mondiales des plus réputées ont survécu au scandale qui les a touchées ces dernières années : Michelin, Danone, et d'une certaine façon, TotalFina, en sont de bons exemples. D'autres, au contraire, ont été anéanties, entraînant avec elles comme par un sombre « effet domino » une fraction non négligeable de leurs parties prenantes : clients, fournisseurs, actionnaires. L'affaire Enron est à cet égard édifiante, comme plus récemment Parmalat en Italie, mais on pourrait citer de nombreux autres exemples médiatisés à l'envi. Comment se fait-il que certaines entreprises résistent mieux que d'autres à la tourmente ? De quelle

nature est le rempart qui les maintient debout face à une opinion éclairée et informée ?

Pour cerner la question, il est peu pertinent de s'appuyer sur les chiffres : tant de milliards de d'euros perdus, tant de troupes abattus, tant de kilomètres de côtes polluées. Dans tous les cas de figure la crise est d'abord une crise de confiance. Métaleurop Nord, Palace Parfums, Daewoo, Mueller en 2003 ont trahi la confiance de leurs acteurs. La capacité de résistance aux scandales semble dépendre des valeurs d'entreprise. On y discerne bien la vision bipartite que les entreprises accordent aux valeurs : les valeurs identitaires et les valeurs éthiques.